

CMQ TRANS NUM



Objectifs

Promouvoir et coordonner les actions des acteurs économiques, de l'innovation, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle dans le secteur numérique :

- Identifier les besoins des entreprises en matière de nouvelles compétences et de nouveaux métiers (cybersécurité et intelligence artificielle)
- Construire des formations initiales et continues adaptées aux besoins des entreprises du secteur numérique
- Favoriser l'insertion professionnelle dans le secteur numérique

Public cible

Tout public.

Principe

Le label "Campus des métiers et des qualifications" (CMQ) permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue. Le label est attribué par le ministère de l'Éducation nationale.

Les campus sont portés conjointement par les Académies et les Conseils Régionaux, en associant branches et organisations professionnelles, entreprises de toutes tailles, établissements d'enseignement secondaires et supérieurs, de formation initiale comme de formation continue. Ils sont construits autour de filières ou de secteurs d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional.

11 critères sont requis pour l'obtention ou le renouvellement du label CMQ. Pour obtenir la catégorie « Excellence » du label, des éléments complémentaires sont requis pour chaque critère.

Contexte

Le projet de Campus des Métiers et Qualifications sur la Transformation Numérique en région Centre-Val de Loire (CMQ Trans Num) vise une labellisation "Excellence" de la part du ministère en 2021 et ce pour une durée de 5 ans. Le CMQ Trans Num est orienté autour de la transformation numérique des entreprises et plus particulièrement des métiers de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité. Le Campus se construit en étroite collaboration avec la branche, le Syntec Numérique, les entreprises de tous secteurs ; l'ensemble des acteurs de la formation, depuis les collèges jusqu'aux établissements d'enseignement supérieur (Universités d'Orléans et de Tours, INSA Centre-Val de Loire, ...)

Il existe actuellement 2 Campus en région Centre-Val de Loire :

- Le Campus "Patrimoine, Métiers d'Art et Tourisme", labélisé le 6 février 2020 en catégorie excellence.
- Le Campus "Industries Cosmétiques et Pharmaceutiques", en phase de renouvellement de label.

Déroulement de l'action

Le Rectorat de l'Académie Orléans-Tours et la Région Centre-Val de Loire proposent une articulation du CMQ "Trans Num" autour de 3 axes :

1. **ATTIRER** : développer l'attractivité de la filière et des métiers, en communiquant auprès des jeunes dès le collège, auprès des parents d'élèves, des professeurs principaux, des jeunes en rupture scolaire et des adultes en reconversion professionnelle. Le projet prévoit plusieurs actions parmi lesquelles :

- Création d'un portail Internet dédié présentant les métiers de la filière à travers différents témoignages de professionnels, d'étudiants, de jeunes salariés ou d'enseignants, la carte des formations initiales et continues sur le territoire. Le portail sera également centre de ressources pour les apprenants et enseignants, lieu d'information pour tout public (actualités de la filière, agenda des manifestations, ...)
- Éclairage accru de la filière numérique à travers différentes actions de communication. Un lieu emblématique va symboliser le campus : le Lab'O à Orléans auquel seront associés différents relais comme la MAME à Tours, le Dôme à Dreux, le B3 Vierzon, ...
- Des actions de sensibilisation dès le collège : visites d'entreprises, interventions de professionnels dans les établissements, serious games, concours permettant de montrer l'aspect collaboratif de l'activité professionnelle, ateliers de découverte des métiers, ...

2. **FORMER** : Diversifier, développer les formations, personnaliser les parcours.

Cet axe prévoit, notamment, de :

- Consolider et développer une offre de formation initiale de Bac -3 à Bac +5, de formation continue vers les adultes en reconversion avec une attention toute particulière aux formations pouvant être labélisées "Grande École du Numérique ;
- Favoriser l'alternance et l'apprentissage ;
- Recenser les besoins des entreprises à court et à moyen terme pour répondre plus efficacement aux

besoins ;

- Valoriser les compétences numériques et transverses (soft skills) acquises par le déploiement des open-badges ;
- Développer et soutenir les programmes liés à l'entrepreneuriat comme les mini-entreprises EPA, Graine de boîte, Pépite, DiLL.

3. **ACCOMPAGNER** la transformation numérique des entreprises en lien avec la recherche à travers différentes actions comme :

- Favoriser les transferts de technologie ;
- Améliorer la visibilité nationale et internationale de l'offre de recherche et de formation ;
- Expérimenter l'initiation à la recherche des lycéens.

Perspectives

En phase de démarrage, après labélisation par le ministère, le Campus concentrera son activité autour du triangle Orléans, Tours, Bourges, où se situent les 3 centres de recherche. 14 lycées, les universités d'Orléans et de Tours, l'INSA Centre-Val de Loire et différents organismes de formation seront concernés.

Il existe 5 autres CMQ dédiés au numérique en France : à Paris (numérique et audiovisuel), Clermont-Ferrand (design numérique), Lannion (photonique), Valence (métiers du numérique en général) et Nice. Le CMQ de Nice Sophia Antipolis pourrait être considéré comme le concurrent le plus direct du CMQ Trans Num, puisqu'il est orienté autour de thématiques comparables (développement logiciel, interface homme-machine, sciences des données, intelligence artificielle, objets connectés et systèmes autonomes).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Région Centre-Val de Loire, Rectorat de l'Académie Orléans-Tours.

Date de début de l'action : 2020

Partenaires financiers :

Académie d'Orléans-Tours, Conseil Régional Centre-Val de Loire, entreprises, branches professionnelles, OPCO, appels à projets de l'Etat, collectivités locales.

Textes de référence :

Articles D. 335-33 et 34 du code de l'éducation
Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République et décret n° 2014-1100 du 29 septembre 2014

Pour en savoir plus :

<https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-5075>

Contact

Laurent Neveu

Pilote du projet Campus des Métiers et des Qualifications Transformation Numérique
Académie d'Orléans-Tours
laurent.neveu@ac-orleans-tours.fr